

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation et le
fonctionnement de la Commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que l'immeuble sis 25, allée Saint-Christophe à Mondorf-les-Bains se caractérise comme suit :

L'immeuble sis 25, allée Saint-Christophe a été érigé pour abriter la poste de Mondorf-les-Bains (GEN). Lors de sa construction vers 1936 il était le premier immeuble sur le Brill, jusque là une grande surface non urbanisée située entre l'ancien village de Mondorf et le quartier qui s'est développé avec et autour du domaine thermal. Déjà en 1927 l'Etat avait fait arpenter une place à bâtir à cet endroit. L'urbanisation du côté septentrional le long de l'avenue Frantz Clément ne s'est faite que très lentement. De nos jours le bâtiment se trouve en plein centre de la localité, entouré par le nouveau quartier du Brill (LHU).

Le bâtiment a été construit dans un style moderniste / Art Déco (AAI). Il s'agit d'un style plutôt rare au Grand-Duché, même si divers bâtiments de la poste, érigés dans les années 1930, reprennent partiellement ce langage architectural (tel qu'à Grevenmacher, Ettelbruck ou Wiltz) (RAR). Les caractéristiques vont du soubassement jusqu'aux lucarnes (AUT/PDR): tout est dominé et structuré par des lignes rectilignes et des formes géométriques. L'immeuble s'élève sur deux niveaux, exhausés par de grandes lucarnes-pignon, percées dans la toiture mansardée. La façade principale est divisée en quatre travées, dont les trois à droite sont jumelées. En effet, les ouvertures des fenêtres sont verticales mais elles sont reliées par les piédroits et trumeaux en pierre naturelle, ce qui crée une impression de fenêtre en bande, horizontale. La quatrième travée, l'axe d'entrée, est un peu plus mise en évidence. En effet, cette travée est légèrement en ressaut et l'entrée est marquée par un large encadrement en pierre naturelle. Entre le premier et le deuxième niveau il y avait une grande inscription « POSTES », tandis que l'imposte au-dessus de l'entrée présente les lettres en ferronnerie formant le nom de « MONDORF ». Les façades latérales sont conçues dans le même style, reprenant les mêmes éléments, mais elles sont moins ordonnées que la façade principale. Tandis que la façade principale abritait l'entrée aux guichets, la façade latérale gauche abritait celle pour les bureaux et la façade latérale droite celle donnant accès aux logements situés aux étages. La façade postérieure ne présente pas autant d'ouvertures et elle est moins travaillée car non visible de la voie publique. En outre, sa partie inférieure est cachée par un bâtiment très sobre datant d'un agrandissement de la fin des années 1950/ début des années 1960.

À l'intérieur, l'immeuble a conservé ses structures bâties et divers éléments historiques. Un élément remarquable est la cage d'escalier qui se trouve dans la partie arrière de l'immeuble et qui dessert les deux logements situés au premier et deuxième étage. Cet ensemble est très typique pour sa période de construction et entièrement conservé. En effet, le sol présente un revêtement en terrazzo, le garde-corps est un parapet avec une main courante en terrazzo et le tout est éclairé par une haute fenêtre au châssis métallique (AUT/PDR).

Le rez-de-chaussée, dû à diverses phases de transformation des guichets et bureaux, ne présente que très peu de substances historiques. Cependant, les logements au premier et deuxième étage ont conservé beaucoup de leurs éléments authentiques tel que : les divisions, les revêtements des sols en bois, les portes en bois avec leurs chambranles ou encore les plafonds aux bord arrondis (AUT/PDR).

Située près de l'avenue des Bains avec ses maisons de style Art nouveau et en face d'autres immeubles de la Belle Époque, l'ancienne poste de Mondorf fait partie d'un ensemble de maisons témoignant de l'époque à laquelle Mondorf s'est développé grâce aux thermes (LHU). En effet, les styles modernes du début du XX^e sont souvent liés aux stations thermales. L'immeuble est en outre un témoin du développement de l'institution/service de la poste à son époque de construction, tant au niveau local que national. Ceci est d'autant plus marquant que de nos jours les immeubles / bureaux de poste ferment de plus en plus et les services deviennent de plus en plus digitaux (IAE/SOC). Ainsi, le bâtiment, qui présente une grande qualité, aussi bien de la composition architecturale que de l'exécution, mérite d'être protégé pour ses intérêts historiques, architecturaux et urbanistiques.

Critères remplis : authenticité (AUT), Histoire de l'architecture, de l'art ou de l'ingénieur (AAI), genre (GEN), rareté (RAR), période de réalisation (PDR), Histoire industrielle, artisanale, économique ou scientifique (IAE), histoire sociale ou des cultes (SOC), histoire locale, de l'habitat ou de l'urbanisation (LHU)

La COPAC émet à l'unanimité un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de l'immeuble sis 25, allée Saint-Christophe à Mondorf-les-Bains (no cadastral 731/3331).

Présent(e)s: Alwin Geimer, Beryl Bruck, Christina Mayer, Claude Schuman, Heike Pösche, Jean-Claude Welter, John Voncken, Marc Schoellen, Mathias Fritsch, Michel Pauly, Patrick Bastin, Ruud Priem, Sala Makumbundu.

Luxembourg, le 17 mai 2023